



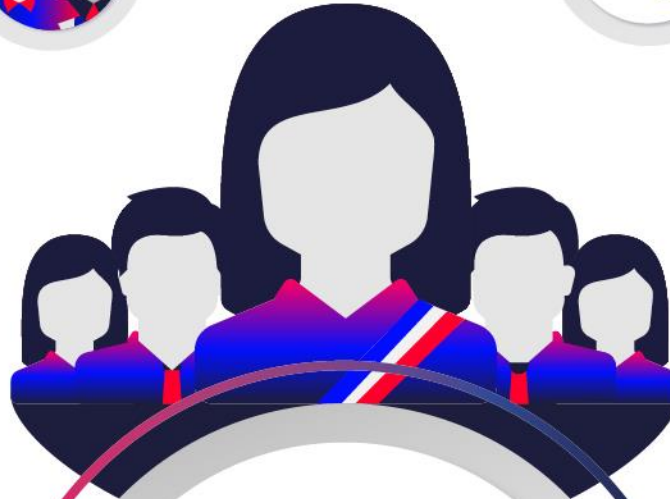
APPORT 4 Renforcer la parité au sein des exécutifs des EPCI

APPORT 3 Consolider la place des communes et des maires dans l'intercommunalité :

- assouplissement de la répartition des compétences entre les échelons
- conférence des maires obligatoire dans tous les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale)

APPORT 2 Mieux protéger les maires, en facilitant l'octroi de la protection juridique

APPORT 1 Renforcer les pouvoirs de police des maires, en leur permettant de prononcer des astreintes voire des amendes administratives

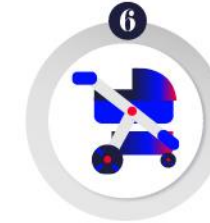


Mardi 22 octobre 2019,
le Sénat a adopté en première
lecture le projet de loi relatif
à l'engagement dans la vie locale
et à la proximité de l'action publique.

**338 voix pour
2 voix contre**

Rapporteurs :
Mathieu DARNAUD (Les Républicains -
Ardèche) et Françoise GATEL
(Union Centriste - Ille-et-Vilaine)

APPORT 5 Autoriser toute collectivité à mettre en place **une tarification sociale** de l'eau ou un dispositif de « chèque eau »



APPORT 6 Étendre la prise en charge par l'État des frais de garde et d'assistance des élus dans toutes les communes de moins de 3500 habitants

APPORT 7 Faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux fonctions électorales locales :

- possibilité de cumuler leurs indemnités de fonction avec l'allocation adulte handicapé
- extension du remboursement de frais spécifiques de déplacement aux conseillers communautaires



APPORT 8 Renforcer la formation des élus locaux

**PROJET DE LOI RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE
LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE**
LES PRINCIPAUX APPORTS DU SÉNAT